

SAINT MATHIEU, APOTRE

21 septembre.

SAINT MATHIEU était publicain de profession, c'est-à-dire receveur des droits que les Juifs payaient aux empereurs romains. Le Sauveur, le voyant, lui dit de le suivre ; et aussitôt, quittant sa maison et sa famille, il suivit Jésus-Christ. Après la descente de l'Esprit-Saint, il alla prêcher l'Évangile en Éthiopie, où il souffrit le martyre.

La vocation de ce saint apôtre nous montre combien il est important de suivre les inspirations de la grâce divine. Un regard du Sauveur suffit pour le convertir, une seule parole suffit pour l'engager à le suivre. — Une marque d'affection, une bonne parole du cœur peuvent être pour une âme l'occasion de son retour à Dieu et à sa justification.

LE SECRET DE LA CONFESSION

Le 11 février dernier (1896) la Cour Supérieure du district de Bedford.

Re
BOUGHARD
Vs

L'ABBÉ GILL

condamna le défendeur à répondre à la question suivante :
« Avez-vous conseillé au dit Charles Bernier, ou l'avez-vous
« avisé de quitter l'emploi du demandeur soit au confessionnal
« soit ailleurs ! »

Voici textuellement le jugement de la cour.

DÉCISION. The question relates to an offense, and before its
« commission ; and communications of that nature are not
« such as ordinary pass between the religious adviser and his
« penitent, and to which the privilege mentioned in article 275
« of the Code of Civil Procedure applies. The objection is in
« consequence overruled.

11th February, 1896 — W. W. Lynch, J. S. C.